

pieds, et le présent crédit est pour achever le dragage jusqu'à cette profondeur.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ce résultat est très satisfaisant, si l'on se rappelle la manière dont fut traité mon honorable ami qui précéda dans le ministère des travaux publics celui qui en est maintenant le chef, parce que mon honorable ami (M. Mackenzie) prétendait qu'une profondeur de 9 ou 10 pieds pouvait être obtenue. Aujourd'hui, l'honorable ministre des travaux publics obtient une profondeur de 18 pieds sans dépenser beaucoup.

Sir JOHN A. MACDONALD : Depuis ce temps, beaucoup de choses sont arrivées.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Oui, il est survenu plusieurs choses pour démontrer que M. Mackenzie ne s'était pas trompé, bien que ses idées n'aient pas toujours été réalisées suivant son intention. Je demanderai à combien s'est élevé le coût total de ces travaux. Combien a-t-il été payé pour creuser cette rivière ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Les dépenses totales depuis le mois de juillet 1884, au mois de juillet 1889, ont été de \$152,994. La somme supplémentaire qui est nécessaire, est de \$25,000, de sorte que la totalité du coût probable des améliorations dans cette rivière, sera d'environ \$178,000.

Bassin de radoub de Kingston..... \$160,000

M. JONES (Halifax) : Quelles sont les estimations pour le parachèvement de ce bassin ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Le coût total du bassin, tout compris, est évalué à \$318,000, et la somme que nous demandons, est nécessaire pour compléter les travaux.

M. JONES (Halifax) : Dans plus d'une occasion, je me suis opposé à ce crédit et aux octrois de cette nature, parce que les docks à Halifax n'étaient pas sur le même pied. Quand il fut question du bassin de Halifax pour la première fois, le haut commissaire actuel nous donna à entendre que le gouvernement se proposait de se charger du bassin de Québec, et que, vu que le bassin d'Esquimalt était au nombre des travaux publics, la politique du gouvernement était de mettre toutes les cales sèches au nombre des entreprises publiques. Nous avons alors demandé au gouvernement de nous prêter l'argent nécessaire pour construire un bassin à Halifax, aux mêmes conditions que celle qui avaient été accordées à la ville de Québec pour un prêt de cette nature. Notre demande fut rejetée et, subseqüemment, le gouvernement accorda \$10,000 par année, durant vingt ans, la ville de Halifax fournissant \$10,000, par année et le gouvernement impérial donnant \$10,000 par année. Par cet arrangement, nous avons réussi à avoir le bassin. Je dis qu'il est injuste que les citoyens de Halifax se taxent tous les ans pour payer \$10,000 pour ce bassin, quand la ville de Québec a été libérée des charges que lui occasionnait son bassin, ainsi que des intérêts, bien que ce soit une entreprise publique du même genre et, de plus, Québec a fiât un emprunt de quatre millions de dollars pour ses bassins de marée. L'année dernière, nous avons retranché \$500,000 du prêt fait aux commissaires du havre de Québec, de sorte qu'ils doivent encore au gouvernement une somme de \$3,500,000. Je ne sais pas si cet argent on les intérêts seront jamais payés, mais l'opinion générale, qui est par-

Sir HECTOR LANGEVIN.

tagée par les députés de toutes les provinces, est que nous ne recevrons pas un centin pour le prêt de quatre millions que nous avons fait aux commissaires du havre de Québec, pour les bassins de marée au bassin Louise.

Si tel est le cas, et si le gouvernement se propose de construire un bassin semblable à Kingston, je répète que nous avons droit, à Halifax, d'être libérés du paiement de \$10,000 par années qui sont volontairement payés, je l'admets, mais que nous avons été obligés de nous engager à payer, pour obtenir la construction de ce bassin. J'espère que le gouvernement verra à ce que nous ne soyons pas placés dans une position plus désavantageuse que les autres ports du Canada. Si Kingston doit avoir une cale sèche construite comme entreprise publique, c'est une autre preuve que le principe que j'ai énoncé est juste, parce que le gouvernement construit des travaux publics dans tout le Canada, et il refuse de se charger du bassin de Halifax, pour la raison qu'il a été en partie construit avec les deniers du gouvernement impérial. Je crois que ce bassin sera aussi utile, sinon plus, que celui de Québec. Je ne suppose pas que mon raisonnement vaudra quelque chose auprès du gouvernement, mais je crois de mon devoir, comme député de Halifax, de soumettre ce fait à l'attention du gouvernement, et je ne discontinuerai jamais mes efforts pour obtenir que la ville de Halifax, que je représente, soit mise sur le même pied que les autres parties du Canada, relativement à ces entreprises publiques.

M. KENNY : Je dois avouer que mon honorable collègue a parfaitement bien soumis la question au gouvernement; je crois qu'il aurait peut-être pu rendre sa cause meilleure. D'après ce que j'ai compris, les \$10,000 que la ville de Halifax a reçus du gouvernement fédéral, n'étaient pas un don. Je crois qu'il y a une loi par laquelle le gouvernement fédéral s'oblige à donner \$10,000 pour aider à la construction des bassins dans n'importe quelle partie du Canada, quand il est convaincu que l'entreprise est utile, de sorte que la ville de Halifax est libérée de toute obligation envers le gouvernement pour les \$10,000 qu'elle a reçus. Mon honorable collègue a, avec raison, fait contraster l'utilité du bassin de Halifax avec celle du bassin de Québec. Il n'y a pas de comparaison possible. Le bassin de Québec est fermé durant six mois de l'année; celui de Halifax est ouvert toute l'année. On prétend qu'il y a quelquefois de la glace dans le havre de Halifax; s'il y a un peu de glace, il y a, dans tous les cas, beaucoup d'eau.

Quant au bassin, il est infiniment plus utile, et il mérite, au moins, la même considération de la part du gouvernement, que celui de Québec, ou celui de Kingston. Relativement aux sommes dépensées par les commissaires du havre de Québec, mon honorable collègue ne doit pas oublier que les citoyens de Halifax ont refusé de mettre le havre sous la surveillance d'une commission. J'ignore s'ils ont agi avec sagesse; il peut se faire que si nous avions suivi l'exemple de Québec, et si nous avions contracté des dettes, nous aurions pu demander de l'aide au gouvernement fédéral. Mais, maintenant, on a l'intention d'aider la ville de Québec d'une toute autre manière que le bassin de Halifax a été encouragé, ou n'importe quel autre bassin dans le pays. Je dirai seulement au gouvernement que je serais très surpris